

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEGARDE DU JEUDI 21 JANVIER 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 17 décembre 2020.

Le Conseil Municipal, décide la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2ème classe, à temps complet à compter du 1er février 2021 et autorise le Maire ou un Adjoint à signer les documents afférents à ce dossier.

Le Conseil Municipal, décide la création d'un poste d'Adjoint d'Animation à temps complet en date du 1er février 2021 et autorise le Maire ou un Adjoint à signer les documents afférents à ce dossier.

Le Conseil Municipal, décide d'accepter la dépense d'investissement, au compte 2031 pour un audit sécurité, avec une part communale de 1 713 € TTC.

Le Conseil Municipal, autorise la 3CFG (Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais) à procéder au diagnostic du réseau d'eaux pluviales de la commune de Bellegarde.

Le Conseil municipal, accepte la modification d'autorisation de programme concernant les travaux de la rue des Pervenches.